

Le 30 mars 2012

À M. M. les Ministres de la RÉGION WALLONNE

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de FLORENNES

Concerne : Révision du plan de secteur de PHILIPPEVILLE-COUVIN  
visant l'implantation d'une nouvelle carrière de 122 ha à HEMPTINNE

Les médecins de l'entité de Florennes ont pris connaissance de l'avis émis par le Professeur Alfred BERNARD au sujet de l'étude d'incidences relative à ce projet et réalisée à la demande de la Région Wallonne (copie en annexe 1).

Ce courrier du 10 février 2012 est très critique ; en effet,

- Sensée préciser, entre autres, les effets potentiels sur l'homme et sa santé, cette étude DATE DE 2003.
- Elle n'intègre donc EN RIEN les directives européennes en matière de qualité de l'air ambiant, adoptées par la Belgique depuis lors.

Conscients de leur responsabilité en matière de médecine préventive et de santé publique, les médecins de l'entité de FLORENNES demandent dès lors instamment que l'étude d'incidences, en ce qui concerne les risques sanitaires et la qualité de vie des riverains, soit actualisée avec le concours de spécialistes en la matière AVANT toute nouvelle décision.

Veillez agréer, M. M. les Ministres, M. le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour les médecins de Florennes-Santé (liste en annexe 2)  
Dr Charles-Marie BONNIER  
Président

Copie : M. GODART, Comité régional anti-carrière

RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION